



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Quand débroussailler votre terrain ?

**Vous devez débroussailler
les abords de votre habitation ?
Avant chaque été, adoptez le bon calendrier !**



Coupe
des arbres,
arbustes
et branches.



Entretien de la pelouse
pour la garder basse toute
l'année et des espaces
les plus embroussaillés
(herbes et broussailles)
avec une débroussailleuse
ou une tondeuse puissante.

OCTOBRE

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN



Évacuation des déchets
issus du débroussaillage
en déchetterie, entiers
ou après broyage.

Pour savoir si vous êtes concerné,
renseignez-vous auprès de votre mairie,
votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCE
NATION
VERTE
Agir • Mobiliser • Accélérer

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES

